

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le 13 septembre à 20 heures, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le jeudi 5 septembre 2019, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.
Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 7

Serge ARLLOT, Andrée BOCQUERAZ, Morgan FAURE, Nicole FAURE, Julien FIAT, Monique FIAT, Marcel RUINAT

Absents excusés : 3

Gilles GUINARD
Michel BRUN
Émilie SALVI

Procurations : 2

Gilles GUINARD, procuration à Nicole FAURE
Émilie SALVI, procuration à Morgan FAURE

Votants : 9

Monique FIAT a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°20190913-15 : Travaux sur les réseaux d'adduction en eau potable et d'eau pluviale au hameau d'Ornon-Village

Monsieur Serge ARLLOT, Maire-Adjoint, présente au Conseil municipal le chiffrage établi par l'entreprise Pétavit, en charge des travaux de mise en séparatif de l'assainissement au hameau d'Ornon-Village, pour la partie « eaux pluviales », à la charge de la Commune (la part « assainissement » est quant à elle supportée par le Syndicat d'assainissement du canton de l'Oisans). Le montant total prévisionnel des travaux sur les réseaux d'eaux pluviales au hameau d'Ornon-Village s'élève à 14 100,25 € HT.

Monsieur Serge ARLLOT rappelle par ailleurs qu'à la faveur de l'ouverture des trachées, il est possible et probable que des interventions sur les réseaux d'adduction en eau potable soient nécessaires ; à ce stade, il est impossible de les chiffrer.

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

décide de retenir la proposition de l'entreprise Pétavit pour un montant total de 14 100,25 € HT,
et **charge** Madame le Maire d'effectuer toutes démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

Le Maire,
Nicole FAURE